Dimanche 5 août 2018
10e dimanche après la Trinité
Romains 9 v1-5 et 31-10v4

I

Romains 9, 1 à 5 et 31 à 10, 4 (traduction français courant)

9, 1 Ce que je vais dire est la vérité ; je ne mens pas, car j'appartiens au Christ ; ma conscience, guidée par le Saint-Esprit, témoigne que je dis vrai :
2 Mon cœur est plein d'une grande tristesse et d'une douleur continuelle.
3 Je souhaiterais être moi-même maudit par Dieu et séparé du Christ pour le bien de mes frères, ceux de ma race.
4 Ils sont les membres du peuple d'Israël : Dieu a fait d'eux ses enfants, il leur a accordé sa présence glorieuse, ses alliances, la Loi, le culte, les promesses
5 Ils sont les descendants des patriarches et le Christ, en tant qu'être humain, appartient à leur peuple, lui qui est au-dessus de tout, Dieu loué pour toujours. Amen.
31 tandis que les membres du peuple d'Israël, qui cherchaient à se rendre justes aux yeux de Dieu grâce à la Loi, n'ont pas atteint le but de la Loi.
32 Pourquoi ? Parce qu'ils ne cherchaient pas à être agréables à Dieu par la foi, ils pensaient l'être par leurs actions. Ils se sont heurtés à la « pierre qui fait trébucher »,
33 dont parle l'Écriture : « Voyez, je pose en Sion une pierre qui fait trébucher, un rocher qui fait tomber. Mais celui qui croit en lui ne sera pas déçu. »
10, 1 Frères, ce que je désire de tout mon cœur et que je demande à Dieu pour les Juifs, c'est qu'ils soient sauvés.
2 Certes, je peux témoigner en leur faveur qu'ils sont pleins de zèle pour Dieu, mais leur zèle n'est pas éclairé par la connaissance.
3 En effet, ils n'ont pas compris comment Dieu rend les hommes justes devant lui et ils ont cherché à établir leur propre façon de l'être. Ainsi, ils ne se sont pas soumis à l'œuvre salutaire de Dieu.
4 Car le Christ a conduit la Loi de Moïse à son but, pour que tous ceux qui croient soient rendus justes aux yeux de Dieu.

Le thème du 10ème dimanche après la Trinité est « le Seigneur et son peuple ». Il est question de Dieu et de son peuple justement dans l'épître aux Romains. Les chapitres 9 à 11 forment un tout. Les actions du passé ont compromis l'avenir des juifs, pourrait-on penser, après la lecture de cet extrait.

Paul se demande bien si cela ne va pas ternir la place que les membres du peuple d'Israël ont en tant qu'héritiers de Yahvé (cf. Romains 9, 4 à 10, 32). Paul a pour seul objectif le salut de ses frères, Romains 10, 1 : « Frères, ce que je désire de tout mon cœur et que je demande à Dieu pour les juifs, c'est qu'ils soient sauvés. » Qu'on donc cherché les frères du peuple de Paul ? À faire toujours plus pour Dieu plutôt qu'être des enfants de la promesse !

Comment se peut-il que le peuple de la promesse soit devenu sourd ? Comment se fait-il que tous n'aient pas accueilli le message du Christ ? Et pourquoi des païens, sans Loi ni promesse, accueillent-ils ce même message au bout du compte ?

Nous, croyants contemporains, nous sommes héritiers d'une promesse valable, unis et en continuité avec le peuple élu. Paul, lui, va tout faire pour tirer les choses au clair, en vérité de cœur et d'esprit, d'après notre texte. Il témoigne qu'il est porté par sa seule foi et que sa conscience s'efface derrière l'Esprit de Dieu qui agit par sa foi au Christ. Cela nous rappelle étrangement le réformateur Martin Luther qui dira, en 1521, alors convoqué par l'empereur Charles Quint devant tous les représentants du Saint empire Romain Germanique : « ma conscience est captive de la Parole de Dieu ».

Paul affirme qu'il dit la vérité.

Certains jureraient sur la vie de leur mère, disent les jeunes. Paul, lui, met en avant son appartenance au Christ et ne jure surtout

pas. Par ce postulat de départ (Romains 9, 1 à 3), il expose son attachement profond au Christ et par là même exprime son témoignage comme valide, à cause de sa foi. Il est aux yeux de Dieu un enfant de la promesse. Son attachement à Dieu se manifeste lorsqu'il s'adresse indirectement à Dieu *« Mon cœur est plein d'une grande tristesse et d'une douleur continuelle. 3 Je souhaiterais être moi-même maudit par Dieu et séparé du Christ pour le bien de mes frères, ceux de ma race. »* Sa douleur est telle que l'apôtre est obligé de l'exprimer, c'est assez extrême. Il serait prêt à prendre sur lui le joug d'Israël, afin que le châtiment soit épargné à ses frères de sang ; il donnerait volontiers à son sacrifice la forme la plus cruelle pour lui : être séparé du Christ, si sa demande pouvait être exhaussée, alors il n'hésiterait pas à prier Dieu dans ce sens.

Israël a été élu peuple de la promesse. Mais le peuple de Dieu est clairement identifié, et cela dépasse la simple compréhension juive ; les enfants de la promesse sont plus largement adoptés par Dieu.

Romains 9, 4 : « Ils sont les membres du peuple d'Israël : Dieu a fait d'eux ses enfants, il leur a accordé sa présence glorieuse, ses alliances, la Loi, le culte, les promesses ». Tout cela remonte aux promesses faites à Abraham, depuis sa vocation jusqu'à l'horizon de la révélation de Dieu. La fidélité de Dieu à ses promesses assure la continuité même de l'existence de son peuple. Le Christ devient donc l'aboutissement nécessaire de toute cette longue préparation d'Israël, appelé à être l'instrument privilégié. *Romains 9, 5 : « Ils sont les descendants des patriarches et le Christ, en tant qu'être humain, appartient à leur peuple ».*

Mais il y a un souci. Paul se retrouve face à la question de la justice qui s'obtient par la foi. Paradoxe pour les païens qui ne cherchaient pas la justice car ignorant la Loi. Ceci les éloignait de la difficulté rencontrée par les israélites qui, selon Paul, usaient mal de la Loi au point de faire valoir des mérites, de gagner leur justice, c'est-à-dire de se mettre Dieu dans la poche en espérant un jugement favorable au moyen de leurs œuvres. *Romains 10, 31 « Tandis que les membres du peuple d'Israël, qui cherchaient à se rendre justes aux yeux de Dieu grâce à la Loi, n'ont pas atteint le but de la Loi. 32 Pourquoi ? Parce qu'ils ne cherchaient pas à être agréables à Dieu par la foi, ils pensaient l'être par leurs actions. Ils se sont heurtés à la « pierre qui fait trébucher 33 dont parle l'Écriture : « Voyez, je pose en Sion une pierre qui fait trébucher, un rocher qui fait tomber. Mais celui qui croit en lui ne sera pas déçu. »*

Ce n'est pas l'effort des païens qui, en tant qu'enfants de Dieu, les place dans une position avantagée ; or, Israël se repose désormais, d'après Paul, sur la valeur d'efforts méritoires, qui le fait courir à sa perte. C'est à dire Israël se repose trop sur ses lauriers et devrait davantage se bouger, prier Dieu. Ceux qui se sont donnés beaucoup de peine pour faire et non pour être des enfants de la promesse ont échoué aux yeux de Dieu, d'après Paul. Israël a, du coup, trébuché sur la pierre angulaire dont parle les Actes des Apôtres (*Actes 4, 10-12*), ce qui nous permet aussi de faire le pont avec un extrait de l'Ancien Testament *(Esaïe 28, 16*) où Dieu dit « *j'ai mis pour fondement en Sion une pierre, Une pierre éprouvée, une pierre angulaire de prix, solidement posée ; celui qui la prendra pour appui n'aura point hâte de fuir ».* Israël a manqué le coche en ne reconnaissant pas le Christ ; il n'a pas compris, pas cru que la promesse s'accomplirait à travers Lui. Le peuple a repoussé la proposition d'obéissance à la véritable promesse de Dieu, la foi offerte en Christ.

Dieu réalise l'opération de la main tendue a travers les mots de Paul, sauver ceux qui ne le sont pas vraiment, les sortir de l'impasse doctrinale dans laquelle ils se sont engagés par respect pour Yahvé. Même si Israël tombe, il peut se relever ; de la façon que le temple sera reconstruit en trois jours par Jésus lui-même (*Jean 2,13 à 22).* On n'est jamais déçu par la grâce de Dieu, juste par les hommes qui font miroiter que tout ira mieux d'un claquement de doigts.

Dans notre extrait, Paul fait donc une prière. Il ne peut pas se résigner à voir Israël exclu du salut, le peuple élu. Il confie son espérance et sa foi dans la grâce divine. C'est une attitude intérieure qui ne remplace pas le sacrifice que Paul s'imposerait volontiers pour sauver ses frères si cela était possible. Rien d'autre ne peut être fait à cet instant que prier. *Romains 10, 1 : « Frères, ce que je désire de tout mon cœur et que je demande à Dieu pour les juifs, c'est qu'ils soient sauvés. 2 Certes, je peux témoigner en leur faveur qu'ils sont pleins de zèle pour Dieu, mais leur zèle n'est pas éclairé par la connaissance. »*

Le zèle dont parle Paul est un état psychologique. C'est aveuglément à l'égard de la vérité de Dieu que le peuple élu pêche. La sincérité ne leur suffit pas. Dieu n'a pas donné la Loi aux hommes pour que ceux qui pêchent méritent la grâce ensuite en cherchant à établir leur propre justice. « *Simul justus, simul peccator* » disait le réformateur Martin Luther. C'est un combat permanent pour le croyant. « *En effet, ils n'ont pas compris comment Dieu rend les hommes justes devant lui et ils ont cherché à établir leur propre façon de l'être. Ainsi, ils ne se sont pas soumis à l'œuvre salutaire de Dieu. »*

La victoire est là en espérance, pas en œuvre. La soumission à la parole de la promesse a guidé Abraham et conduit à la justice, à la grâce de Dieu. Les israélites ne sont pas soumis à lui. Vu qu'ils n'ont pas compris ce qu'était la justice de Dieu dont témoigne l'Ancien Testament, ils n'ont pas compris la présence de cette justice comme constitutive de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ, ni comment Jésus venait couronner le tout, étant l'aboutissement de la Loi. Le tort des juifs n'a jamais été de prendre au sérieux la Loi, mais de cultiver l'indifférence divine envers les manquements, les erreurs, les péchés humains. Celui qui n'accomplit pas la Loi de Dieu est condamné au nom de la Loi (cf. *Deutéronome 27, 26).*

Heureusement que le Seigneur est miséricordieux et bien plus grand que nos théologies. Nous pouvons dire, devant Dieu et avec lui à nos côtés, après les efforts et les épreuves que la vie nous donne à porter, il y a son réconfort pour tous ceux qui croient, ceux qui se mettent en quête de lui. *« 4 Car le Christ a conduit la Loi de Moïse à son but, pour que tous ceux qui croient soient rendus justes aux yeux de Dieu. »* Ceux qui cherchent le Seigneur ne seront privés de rien dit un de nos cantiques, et s'ils lui ouvrent leurs cœurs ils seront comblés de biens. Tournons les yeux vers le Seigneur et soyons les enfants de son peuple. Que la joie de Dieu rayonne en chacun là où il est dans sa vie. Amen

Barbara Guyonnet, pasteure à Mietesheim

Cantiques

ARC 263 Que toute la terre
ARC 160 Notre Dieu est délivrance
ARC 167 Quand les montagnes
ARC 151 Je louerai l'Éternel

Prière d'intercession

Livre de prières, société luthérienne, 365 jours
page 285 « L'avocat des persécutés »